

## Qui vote où ? Tableau récapitulatif élections 2025

### Description des collèges électoraux personnels :

Collèges CA et CFVU	
<b>A</b>	Professeurs et personnels assimilés
<b>B</b>	Autres enseignants - chercheurs, enseignants et personnels assimilés
<b>C</b>	BIATSS

Collèges CR	
<b>A</b>	Professeurs et personnels assimilés
<b>B</b>	Maîtres de conférences, docteurs (autres que titulaires d'un doctorat d'université ou d'exercice) et personnels assimilés
<b>C</b>	Autres enseignants ou conservateurs des bibliothèques
<b>D</b>	Représentants du corps des ingénieurs et techniciens de recherche et de formation (ITRF)
<b>E</b>	Représentants AENES ou bibliothèque et adjoints techniques de recherche et de formation (ADT RF)

### Ne sont pas électeurs, ni éligibles, les personnels de l'Université :

- en détachement dans un autre établissement ;
- en disponibilité ;
- en congé parental / en congé de présence parentale ;
- en congé de longue durée.

#### Présidence

3 rue Matthieu Gallou  
CS 93837  
29238 Brest cedex 3

[www.univ-brest.fr](http://www.univ-brest.fr)

## Qui vote où ? Tableau récapitulatif élections 2025

	CA			CFVU			CR					Mode d'inscription sur les listes électorales
	COLLEGES			COLLEGES			COLLEGES					
PERSONNELS ENSEIGNANTS ET/OU ENSEIGNANTS CHERCHEURS	A	B	C	A	B	C	A	B	C	D	E	
<b>ENSEIGNANTS TITULAIRES</b>												
Professeur des Universités	X			X			X					inscription d'office
Professeur des Universités Praticien Hospitalier	X			X			X					inscription sur demande pour les praticiens qui concourent à la formation pratique des étudiants de 2nd et 3ème cycle des études médicales
Maitre de conférences titulaire ou non d'une HDR		X			X			X				inscription d'office
Maitre de conférences des Universités Praticien Hospitalier		X			X			X				inscription sur demande pour les praticiens qui concourent à la formation pratique des étudiants de 2nd et 3ème cycle des études médicales
Professeur du second degré titulaire d'un doctorat ou d'une HDR		X			X			X				
Professeur du second degré		X			X					X		
Professeur des Ecoles		X			X					X		
Inspecteur de l'Education Nationale		X								X		
Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional		X								X		
Conseiller Principal d'Education		X								X		
Directeur de recherches CNRS / IRD / INSERM/ IFREMER	X			X			X					
Chargé de recherches CNRS / IRD / INSERM / IFREMER		X			X			X				
Astronome et Physicien		X			X			X				inscription d'office
<b>ENSEIGNANTS CONTRACTUELS</b>												
Professeur associé ou invité	X			X			X					sur demande et effectuant au moins 64 HTD
Maitre de conférences associé titulaire d'une HDR ou Doctorat d'Etat		X			X			X				sur demande et effectuant au moins 64 HTD
Maitre de conférences associé titulaire d'un doctorat		X			X			X				sur demande et effectuant au moins 64 HTD
ATER titulaire d'un doctorat		X			X			X				sur demande et effectuant au moins 64 HTD
ATER doctorant		X			X					X		sur demande et effectuant au moins 64 HTD
Maitre de langues		X			X					X		sur demande et effectuant au moins 64 HTD
Lecteur		X			X					X		sur demande et effectuant au moins 64 HTD
		X			X					X		sur demande et effectuant au moins 64 HTD pour assimilés Enseignants-chercheurs, 128 HTD pour les assimilés Enseignants

